



Duplicata facture pompes funebres suite au deces de mon pere

Par **JOANNA**, le **06/06/2009** à **03:50**

Bonjour,

Je fais appel a vous car je ne sais plus à quels saints me vouer, les pompes funebres refusent de me donner une copie de ses funerailles, car soit disant ils sont dans le secret professionnel, la facture a ete edité au nom de mon frere, et je voulais avoir un apercu de toutes les prestations et ils s opposent fermement a m en remettre une copie malgre qu'elle ne soit pas a mon nom mais a celui de mon frère, et j'ai des problemes avec mes freres, par quelle voie puis je en obtenir une copie, je tiens quand meme a vous préciser que ce n est pas mon frère qui a régler ces obsèques mais ce qui y avait sur le compte de mon défunt papa, j 'en peux plus, j ai quand meme le droit d avoir une copie car j ai besoin de savoir le detail de tout.

Merci bcp par avance de votre aide?

Très cordialement

JOANNA

Par **Marion2**, le **06/06/2009** à **08:16**

Bonjour,

Un notaire va t'il s'ocuper de la succession ? Si oui, vous demanderez au notaire copie de cette facture.

Cordialement.